COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DU MORBIHAN
Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Allée Nicolas Leblanc – CS 82408 - 56010 VANNES CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

In Extenso

In Extenso Bretagne
7 Avenue Charles Tillon
CS 81114
35011 Rennes Cedex

Tel : 02 23 480 480
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

COMITE DEPARTEMENTAL
DU TOURISME DU MORBIHAN

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Allée Nicolas Leblanc
CS 82408
56010 VANNES CEDEX

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DU MORBIHAN,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionnée à l'article L 612-5 du Code de Commerce, qui a été passée au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'accompagnement et de collaboration avec l'Association MORBIHAN-AFFAIRES

Personne intéressée : **Monsieur Gérard PIERRE**
Président de l'association Comité Départemental du Tourisme du Morbihan et administrateur de l'association Morbihan Affaires

Une convention d'accompagnement et de collaboration a été conclue avec l'Association MORBIHAN-AFFAIRES le 2 janvier 2017.

Cette convention prévoit la mise à disposition de moyens humains et techniques par l'association Comité Départemental du Tourisme du Morbihan. En contrepartie de cette collaboration, l'Association MORBIHAN AFFAIRES s'est engagée à valoriser le Comité Départemental du Tourisme du Morbihan dans le cadre de sa communication.

CONVENTION DEJA APPROUVEE PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Charges supportées par le Comité Départemental du Tourisme du Morbihan dans le cadre du partenariat avec l'association MORBIHAN-AFFAIRES

Personne intéressée : **Monsieur Gérard PIERRE**
Président de l'association Comité Départemental du Tourisme et administrateur de l'association Morbihan Affaires

Suite à la décision de la Commission Exécutive en date du 18 décembre 2014, le Comité Départemental du Tourisme du Morbihan a supporté, au titre de l'exercice 2017, des charges de salon, de publicité et de réception dans le cadre du partenariat avec l'association MORBIHAN AFFAIRES pour un montant de 15 840.10 euros contre un montant de 14 351 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Rennes, le 11 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso Bretagne

Arnaud ROLLAND
Commissaire aux Comptes
Membre de la Cie Régionale de Rennes